



COMPTE RENDU DU CTPL DU 25 NOVEMBRE 2010

Parité syndicale représentée par :

FO DGFIP : Guy BECHADE, Christian DUFOUR, Brigitte BETHOULE

CFDT : Véronique DUMONTEIL

USSTS et CGT non représentés

Ce CTP est le 1er commun aux deux filières de la DRFIP. Un premier CTP prévu le 18 novembre n'avait pu se tenir, le quorum n'étant pas atteint. Boycott de 2 OS USSTS et CGT.

En ouverture de séance FO DGFIP porte à la connaissance du CTPL une motion relative au climat général dans les services de la DRFIP (joint à la fin du compte rendu)

REGLEMENT INTERIEUR CTP.

Quelques modifications ou ajouts observés dans certains articles.

Le règlement était soumis au vote :

pour : FO DGFIP abstention : CFDT

MISE EN PLACE DES HORAIRES VARIABLES DRFIP

Après consultation des personnels des 3 sites (Montmailler, Cruveilhier, Montesquieu) le choix de 99,5% des collègues s'est porté sur le cycle de travail n° 1 : 9h30/11h30 – 14h00/16h00.

Mise en place au 1er janvier 2011 pour tenir compte du nouvel outil de gestion AGORA pour la filière gestion publique.

Formation des chefs d'unités prévue la 1ere semaine de janvier 2011.

Dès lors que les règles de vie seront généralisées à l'ensemble des agents de la DRFIP, les horaires variables seront mis en place dans tout le réseau comptable, même dans les petites structures.

Un point est fait sur la récupération sur crédits d'heures : il ne doit pas y avoir de refus systématique dès l'instant où le règlement le prévoit sous réserve que la notion de nécessité de service soit respectée.

Vote : pour FO DGFIP abstention CFDT

FO DGFIP considère que dès l'instant où le choix s'est fait à presque 100% par les agents eux-mêmes ses représentants ne peuvent que voter pour.

BILAN DE CAMPAGNE DE NOTATION FILIERE FISCALE

Divers documents normés ont présenté ce bilan.

5,08% ont fait appel (chiffres départementaux supérieurs à la moyenne nationale de 3,5%)

Il est constaté une inclinaison à la baisse du nombre d'agents qui ont refusés d'assister à l'entretien de notation (6,5% en 2010).

EXPERIMENTATION DU SUIVI DES PROCEDURES COLLECTIVES

Concerne les SIP SIE PRS et trésoreries mixtes. Démarrage décembre 2010 avec un bilan en septembre 2011. L'objectif est de faciliter le suivi des procédures collectives.

3 formules d'expérimentation, pour la Haute-Vienne expérimentation confiée au service chargé du suivi du recouvrement de l'impôt au niveau du pôle fiscal.

PRP : les jugements seront mis en ligne sur ULYSSE par le pôle fiscal.

RECRUTEMENT PAR PACTE

la DRFIP 87 recrute 2 agents par voie du PACTE. Il s'agit à la fois d'un contrat de pré-recrutement ouvert au 16-25 ans et un contrat de formation.

Ces 2 agents d'administration seront affectés au service Pensions (CRP) et Trésorerie du CHU.

Une commission de recrutement examine 50 candidatures, 15 candidats retenus pour un entretien.

Leur titularisation sera décidée par une commission composée de 3 personnes.

CSP - SFACT

1 emploi vacant au CSP : 1 candidat potentiel issu du Ministère de la Défense

1 emploi vacant au SFACT 1 candidat de la DRAC pressenti

Attente d'une décision nationale.

QUESTIONS DIVERSES

Point sur le service Pensions

cible de 42 agents pour le centre de Limoges après absorption des centres de Metz et Strasbourg.

Agents attendus en avril et fin d'année 2011 (1er cycle septembre 2010 7 agents + 1 PACTE).

1 adjoint cadre A au 1er mars 2011.

Expérimentation pour la Haute-Vienne :

révision des valeurs locatives pour les locaux professionnels (base d'imposition 2014)

15 novembre 2010 : accueil difficile des contribuables rue Cruveilhier

un afflux important de contribuables le jour de l'échéance de la TH : pointe de 1500 personnes
résultat soit-disant de la panne du télèglement au niveau national et du système téléphonique
local. Conditions de travail déjà difficiles en période d'échéance pour l'accueil fiscal et la caisse
mais là on atteint le non acceptable !

*Recrutement d'un agent de service technique : « affectation sur Limoges » c'est la seule réponse
apporté lorsque FO demande sur quel site et quelle fonction serait proposée à ce nouveau collègue.*